

1635 **M. BRUNO COLLIN :**

Merci à vous.

1640 **LE PRÉSIDENT :**

Alors, de l'entreprise Énergir, madame Karina Buist-Tactuk, j'espère que je prononce bien votre nom, et Myriam Robichaud. Est-ce que je prononce bien votre nom?

1645 **Mme KARINA BUIST-TACTUK :**

Oui, oui, ça allait, ce n'est pas toujours évident.

LE PRÉSIDENT :

1650 Très bien. Merci. Avez-vous une présentation PowerPoint?

Mme KARINA BUIST-TACTUK :

Oui, on a une brève présentation, on va essayer de faire ça court.

1655

LE PRÉSIDENT :

O.K., malheureusement, on ne pourra pas la voir.

1660 **M. BRUNO BERGERON :**

Oui, on la voit ici, nous.

1665 **LE PRÉSIDENT :**

Ah oui, parfait, on a un écran ici, c'est excellent. Alors vous connaissez les règles, et on vous écoute. Si je comprends bien, c'est vous qui allez principalement parler?

1670 **Mme KARINA BUIST-TACTUK :**

Je vais débiter, puis Myriam va poursuivre, donc on va se partager la présentation, si ça vous convient.

1675 **LE PRÉSIDENT :**

Parfait.

1680 **Mme KARINA BUIST-TACTUK :**

Je vais juste...

LE PRÉSIDENT :

1685 Vous restez quand même avec le 10 minutes globalement, pas un 10 minutes de plus.

Mme KARINA BUIST-TACTUK :

1690 Oui, maximum. Si on est capables de faire plus court, on va faire plus court. Parfait. Je vous remercie.

Donc l'idée, c'était de vous présenter aujourd'hui un peu le mémoire qui a été déposé, donc on s'est fait approcher comme quoi vous aviez de l'intérêt par rapport à ce qu'on avait déposé.

1695 Donc, évidemment, nous, c'est ce genre de quartier de quartier là, en requalification, ce sont des quartiers qu'on regarde activement chez Énergir.

1700 Et puis peut-être pour situer un petit peu les gens, de prime abord, donc, Énergir, on s'est beaucoup développé au cours des dernières années, donc on est connu comme le principal distributeur gazier ici au Québec, ce qui est vrai, mais maintenant, donc, on a beaucoup diversifié nos activités, si bien qu'aujourd'hui, on a plus de 9 milliards d'actifs dont 50 % sont hors gaz naturel, donc principalement concentrés dans les énergies renouvelables. Et c'est ce dont on vient vous parler aujourd'hui.

1705 Donc c'est des nouveaux vecteurs de croissance qu'on développe, parce que dans notre vision stratégique, on s'est donné comme objectif d'atteindre la carboneutralité d'ici 2050 dans nos activités au Québec, mais également aux États-Unis.

1710 Donc, aujourd'hui, Myriam et moi on vous parle de cette volonté-là de diversifier nos activités, puis on croit foncièrement que ça passe par les quartiers, par les quartiers requalifiés, qui ont des missions évidemment, où ils vont avoir une certaine mixité, une densification, bon, il y en a qui parlent de densification douce, etc., on n'est pas là pour faire le débat.

1715 Nous, on est plutôt là pour dire, bien, dans ce type de quartier là où il y a différents usages, il y a une mixité intéressante, il y a un potentiel énergétique intéressant également.

 Donc chez Énergir, on voit l'énergie de trois façons. La première, c'est la meilleure énergie, c'est l'énergie qu'on ne consomme pas, donc de rendre les projets efficaces.

1720 La deuxième énergie, puis c'est là où ça touche un peu le projet d'aujourd'hui, c'est de créer des boucles énergétiques, donc, qui nous permettent de recycler l'énergie. Donc la deuxième meilleure énergie, c'est celle qu'on peut recapter, donc, par exemple, d'un usage qui génère de la chaleur qui est normalement libérée à l'atmosphère, on va pouvoir la réutiliser, puis l'offrir comme source de chauffage, par exemple, à des citoyens qui se logent à proximité.

1725 Et finalement, donc, une fois qu'on a cette efficacité-là, qu'on a réussi à recycler l'énergie, bien, il faut intégrer de plus en plus des énergies renouvelables, et les boucles, ça nous permet d'avoir une vision vraiment holistique de l'énergie, parce que ça nous permet, avec le temps, d'intégrer des nouvelles sources d'intrants.

1730 Par exemple, on regarde des projets où parfois, on peut réutiliser de la chaleur qui émane des égouts, etc. Donc, y a plusieurs sources d'intrants dans une boucle et on regarde vraiment des boucles, donc, 100 % carboneutres, pour ce projet-là spécifique.

1735 Donc je vais laisser ma collègue parler un petit peu des bienfaits puis du projet plus spécifiquement.

Mme MYRIAM ROBICHAUD :

1740 Merci Karina. Donc la première étape qu'on fait, justement, pour voir s'il y a un potentiel de boucle énergétique, c'est de qualifier l'opportunité par une étude de préfaisabilité.

1745 Puis très tôt, là, justement, avec le développeur immobilier du projet, il y a eu de l'intérêt, puis il y a eu une volonté de regarder le potentiel, donc les objectifs de performance environnementale, de donner accès aussi à une énergie verte aux résidents du futur quartier, ça faisait partie des priorités du développeur, donc on est venus regarder, en tant qu'énergéticiens, la faisabilité technico-économique de tout ça.

1750 Et la bonne nouvelle, c'est que le projet se qualifiait – tout de même assez de justesse, là, je tiens à le souligner – donc les critères de densité et de mixité, c'est essentiel pour que l'infrastructure de centrale énergétique soit rentabilisée, parce qu'évidemment, ça exige un investissement supplémentaire pour pouvoir relier entre eux les bâtiments pour investir davantage dans des technologies d'énergie renouvelable, comme la géothermie notamment.

1755 Donc on est arrivés, justement, avec les ingénieurs du projet, à créer une boucle énergétique qui fonctionne. Ça fait en sorte que la chaleur des commerces, de l'épicerie, de la pharmacie et de tout ce qui est en rez-de-chaussée va pouvoir servir à chauffer l'eau chaude domestique l'été, à chauffer les habitations aussi une bonne partie de l'année. Donc on est très fiers d'être arrivés à une solution qui fonctionne d'un point de vue technique et financier.

1760 Et le but, le point numéro 5, je le souligne. La tarification concurrentielle, c'est vraiment la base du modèle d'affaires de la boucle énergétique. Donc on ne veut pas que ça coûte plus cher que s'il n'y avait pas eu ces technologies-là, innovantes, qu'on vient installer. Et ça, c'est toujours très important pour le partenaire immobilier. Et on y arrive grâce aux subventions qui sont disponibles en ce moment au Québec, il y a vraiment une volonté gouvernementale de
1765 financer les boucles énergétiques, parce que la carboneutralité, elle est beaucoup plus rentable et facile à atteindre à l'échelle d'un quartier qu'à l'échelle d'un bâtiment.

1770 Donc voilà, je vais passer rapidement pour ne pas vous endormir, je sais qu'il est tard, donc l'idée, c'était juste de vous montrer un peu les morceaux qui seraient, si on veut, extraits un peu du complexe immobilier, et qui appartiendraient à long terme, dans ce cas-ci, à Énergir.

1775 C'est un modèle d'affaires qui est très répandu en Amérique du Nord, et ça fait en sorte qu'on a un partenaire énergéticien qui a une vision d'investissement à long terme qui est là justement pour assurer le maintien de l'actif, le maintien des performances dans le temps.

1780 Et comme Karina l'a mentionné, c'est évolutif. Donc s'il y a des nouvelles technologies, du solaire, ou du stockage, ou de l'énergie thermique qui est disponible dans le quartier, on peut le faire, parce que tout est centralisé. Alors que si on y va avec une approche par bâtiment, on est gelés dans le temps un petit peu.

1785 Donc on trouve que dans un contexte environnemental actuel, d'avoir cette résilience-là, c'est un gros plus pour le quartier, donc tout ce qui est centrale de production de chaud et de froid, distribution de l'énergie entre les bâtiments et mesurage aussi de l'énergie thermique

1785 qu'on va venir vendre de façon clé en main aux clientèles, ça va appartenir, si on veut, à la société de boucle énergétique qui va être créée pour le projet.

1790 Donc voilà. Il y a beaucoup de texte, donc je vous épargne les détails, mais en gros, le gros morceau de la centrale énergétique, c'est la géothermie. Une bonne partie du chauffage et de la climatisation va venir des puits géothermiques qu'on va installer, donc ça, ça fait en sorte qu'on a moins d'îlots de chaleur parce qu'on retourne la chaleur dans le sol en été et qu'on est très efficace, là, sur le plan environnemental.

1795 Et tous les tuyaux interbâtiments, vu que c'est dense, justement, ça fait en sorte qu'on peut venir connecter entre eux les bâtiments. Puis bien évidemment, ça va prendre une planification en amont pour s'assurer justement que les infrastructures sont installées en temps et lieu, mais la plupart des tuyaux vont être dans des stationnements souterrains du projet donc, là aussi, c'est assez simple à implanter.

1800 Puis au niveau des stations d'échange thermique, c'est des petites salles mécaniques qui vont être dans les sous-sols des bâtiments, donc l'avantage, aussi, c'est que tout va être sur une seule toiture du quartier et les autres bâtiments vont être libres de mécaniques sur les toits.

1805 Donc d'un point de vue architecture aussi, ça vient améliorer un petit peu au niveau de l'aspect visuel des toitures qui vont pouvoir être utilisées à d'autres fins. On le voyait un peu sur les images, les rendus d'architecture pour mettre des toits jardins ou des terrasses, donc il n'y aura pas de nuisances mécaniques sur les toits.

1810 Donc voilà, c'est la dernière diapo que vous voyez. On voulait conclure avec les bénéfiques. Donc quand on regarde un projet, il faut vraiment que ce soit un partenariat gagnant-gagnant. Donc ici, on a fait ressortir les bénéfiques qu'on voyait pour la Ville et les citoyens.

1815 Carboneutralité, je pense qu'on l'a répété vraiment beaucoup, mais c'est vraiment une priorité dans le cadre du projet. On parle d'à peu près 1 000 tonnes de GES par année qu'on viendrait éliminer grâce à la boucle énergétique.

1820 Donc le reste, j'en ai déjà fait mention, mais bref, économie d'eau potable, meilleure qualité de l'air, moins d'îlots de chaleur, puis c'est vraiment un vecteur de croissance verte, des projets comme ceux-là, et on espère qu'on va pouvoir poursuivre dans cette direction-là avec le développeur immobilier.

Mme KARINA BUIST-TACTUK :

1825 Donc ça faisait le tour de notre présentation. Peut-être juste un petit, petit point, étant donné le volet aussi de logements sociaux et abordables qui est important, parce que dans un système de boucle énergétique, ça permet d'offrir une énergie concurrentielle, donc souvent qui est un petit peu moins chère que l'électricité, donc qui vient aussi permettre aux personnes à faible revenu de pouvoir accéder à cette boucle-là, autant au niveau du chauffage qu'au
1830 niveau de la climatisation.

Parce que Myriam faisait mention de la notion de résilience, on sait qu'avec les années, on a plus en plus besoin de climatisation, donc à ce moment-là, il y a aussi ce volet-là, que la boucle permet d'avoir accès à cette énergie-là pour l'ensemble, finalement, du quartier.
1835 Merci.

LE PRÉSIDENT :

1840 Merci. Juste une petite remarque, est-ce que vous pouvez revenir à la diapo qui présente les critères?

O.K., on va la laisser là parce que je vais revenir, mais juste vous signaler que le quatrième qui est mentionné, carboneutralité, ne correspond pas... attendez un instant, les

1845 critères qui sont mentionnés dans votre mémoire. En fait, il y en a quatre dans votre mémoire, ici, il y en a trois, et la carboneutralité n'en est pas un. On parle plutôt d'ouverture à l'innovation, alors juste pour vous dire qu'il y a un petit manque de correspondance là.

Mme MYRIAM ROBICHAUD :

1850 Pardonnez-nous la confusion.

LE PRÉSIDENT :

1855 Allez-y.

Mme MYRIAM ROBICHAUD :

1860 Dans le fond, la carboneutralité, c'est sûr qu'on a un apport en gaz naturel renouvelable pour la pointe énergétique hivernale, donc qui est considéré comme une énergie carboneutre.

On l'a intégrée, étant donné que c'est un peu l'introduction de la présentation, mais vous avez raison qu'il est possible que dans le mémoire ça n'apparaissait pas.

1865 **LE PRÉSIDENT :**

Alors on va partir de votre diapo à ce moment-là. Bon, première question, vous l'avez mentionné et je vous cite : « La carboneutralité est plus facile à atteindre à l'échelle d'un quartier que d'un seul bâtiment. »

1870 Alors ici, une situation un peu particulière, ce n'est pas un quartier, c'est un îlot avec plusieurs bâtiments. Est-ce que je dois comprendre que cet îlot-là, qui n'est pas un quartier, va

quand même générer un impact significatif au niveau du quartier? Est-ce que c'est comme ça qu'on doit interpréter votre argumentation?

1875

Mme MYRIAM ROBICHAUD :

Comme je l'ai mentionné, on atteint de justesse les critères de densité-mixité, donc c'est sûr que l'îlot Canoë en soi, ça va générer des bénéfices au sein de l'îlot.

1880

On a regardé, pendant l'étude de faisabilité détaillée avec les ingénieurs, la possibilité de se raccorder, entre autres, avec un centre de données qui n'était pas très loin pour aller capter leur chaleur. Il y a une école aussi, à proximité, qui aurait une belle compatibilité au niveau des charges. Mais à ce stade-ci, on les a considérés comme des améliorations potentielles dans le temps, parce qu'il faut avoir un modèle d'affaires de base qui se tient, mais le but, effectivement, ce serait d'aller faire des maillages avec le voisinage.

1885

Ça se fait beaucoup en Ontario, les réseaux d'énergie urbains sont très développés à Toronto, mais de plus en plus, même dans les régions moins denses un peu, donc on s'inspire de ce qui se fait en Ontario, justement, et plus on a de maillages avec le voisinage, plus la performance de la boucle est améliorée, et ça fait en sorte qu'on s'assure de maintenir les coûts d'énergie bas pour les clientèles.

1890

LE PRÉSIDENT :

O.K. Un des critères, c'est l'ouverture à l'innovation, et vous écrivez ici que le promoteur devrait être prêt à adapter ses pratiques de construction, je vous cite. En quoi ça consisterait, justement, que d'adapter les pratiques de construction pour répondre à vos critères? Parce que là, ici, on se situe un petit peu dans le futur, hein? Alors, on aimerait vous entendre là-dessus.

1895

1900

Mme MYRIAM ROBICHAUD :

1905 Oui, donc, il faut adapter les pratiques de construction parce qu'on devient partenaires, si on veut, d'une partie, de ce qu'on appelle l'infrastructure énergétique, donc c'est certain que...

M. BRUNO BERGERON :

1910 C'est toute la mécanique du bâtiment, dans le fond?

Mme MYRIAM ROBICHAUD :

1915 Oui, c'est ça, donc, Énergir, vu qu'on investit et que ça va être nous l'opérateur à long terme, on veut avoir notre mot à dire dans la conception, la construction aussi, donc on va veiller à faire un contrôle de qualité, à s'assurer que tout va être bien mis en marche, donc c'est plus à ce niveau-là, mais il n'y a pas tant d'innovations technologiques, ce sont des systèmes de thermopompe et d'équipements qui sont assez bien éprouvés en contexte
1920 québécois. L'innovation est plus au niveau du modèle d'affaires, des ententes qu'il faut mettre en place puis de la coordination entre les professionnels.

M. BRUNO BERGERON :

1925 Puis de toute façon, dans ce genre de projet là, c'est quand même... on a des édifices de six à dix étages, il y a déjà de la mécanique de bâtiment aujourd'hui, donc c'est un nouveau modèle de mécanique de bâtiment, mais ce n'est pas... pour le promoteur, ce n'est pas quelque chose de... c'est comme s'il n'y en avait pas avant puis là maintenant on en met, il y en avait déjà donc c'était un autre...

1930

Mme MYRIAM ROBICHAUD :

1935 C'est un très bon point.

M. BRUNO BERGERON :

1940 C'est comme si au lieu d'acheter le modèle A, on achète le modèle B.

Mme MYRIAM ROBICHAUD :

Oui, effectivement.

1945 **M. BRUNO BERGERON :**

O.K. Mais au plan technologique ce n'est pas... On a vu, il y a un citoyen qui nous a dit que dans Angus, ils ont été obligés de faire du dynamitage. Est-ce que c'est quelque chose qui va être envisagé aussi dans votre projet?

1950

Mme MYRIAM ROBICHAUD :

Bien, le dynamitage dans Angus, je n'ai pas le détail de c'était pourquoi, là, mais...

1955 **M. BRUNO BERGERON :**

Nous, c'est un citoyen qui nous a dit ça, on n'a pas vérifié...

LE PRÉSIDENT :

1960

Oui, dans un des mémoires.

Mme MYRIAM ROBICHAUD :

1965 Parce que le plus grand aspect qui va impacter un peu l'aspect géologique, là, si on
veut, ce sont les forages géothermiques. Donc, le puits test n'étant pas encore fait, là, c'est
difficile de voir c'est quoi exactement la profondeur du roc et tout ça, mais c'est sûr qu'il va y
avoir des forages géothermiques qui vont, pendant quelques semaines, venir faire du bruit
dans le voisinage, mais on ne parle pas de dynamitage ici, là, c'est vraiment un forage assez
1970 classique.

LE PRÉSIDENT :

1975 Sur le territoire montréalais, grand montréalais, est-ce qu'il y a des exemples de
boucles énergétiques? Angus en est un, est-ce qu'il y en a d'autres?

Mme MYRIAM ROBICHAUD :

1980 Oui, il y en a d'autres. Récemment, il y a l'espace Montmorency, qui est à peu près à
l'échelle de Canoë, là, qui est un îlot à Laval qui vient d'être mis en opération.

 Sinon, il y a aussi le projet Zibi qui n'est pas à Montréal, mais qui est à la frontière entre
Ottawa et Gatineau, qui est un super beau projet de boucle énergétique qui est en...

1985 **M. BRUNO BERGERON :**

 Vous l'appellez comment?

Mme MYRIAM ROBICHAUD :

1990 Zibi. Z-I-B-I.

LE PRÉSIDENT :

1995

O.K.

Mme MYRIAM ROBICHAUD :

2000

Donc il y a ce projet-là. Sinon, bien, on entend de la part de la Ville de Montréal qu'il y a un groupe qui se penche sur, justement, favoriser les boucles énergétiques dans les quartiers où il y a les critères de densité et de mixité.

2005

Donc il y en a plein à l'étude aussi, de ce qu'on entend, sur le territoire de l'île de Montréal.

Sinon, mais si on regarde Toronto et l'Ontario en général, ils en ont à peu près 30 fois plus que nous, là, donc on affiche un retard important au Québec par rapport à ces réseaux-là.

LE PRÉSIDENT :

2010

O.K. Et ces projets-là que vous avez mentionnés, on parle plus de quartiers, à ce moment-là?

Mme KARINA BUIST-TACTUK :

2015

Peut-être, si je peux me permettre, sur ce point-là, de rebondir sur votre toute première question, qui avait trait au quartier, vous parlez d'un îlot...

LE PRÉSIDENT :

2020

Oui, quartier, bâtiment...

Mme KARINA BUIST-TACTUK :

2025 C'est vrai, puis je pense que Myriam y a répondu aussi, mais la possibilité, une fois que la boucle est construite pour des usages qui vont s'installer dans les années futures à proximité, est une occasion aussi pour l'arrondissement et la Ville de faire valoir la plus-value de la boucle puis d'aller la développer, fait que je pense que ça revient, ça fait un petit peu le pont sur ce que Myriam disait...

2030

LE PRÉSIDENT :

Quand vous avez mentionné l'école, par exemple.

2035

Mme KARINA BUIST-TACTUK :

Exactement, puis c'est pour ça qu'on le voit vraiment à l'échelle du quartier, parce que oui, on commence avec une empreinte qui est ciblée, peut-être, dans un îlot, mais avec les années, on tend à pouvoir étendre ce réseau-là.

2040

Vous voyez, comme à Montréal, nous, on détient la centrale de chaleur et climatisation urbaine qui est située au centre-ville de Montréal, donc on chauffe en vapeur et en eau chaude le tiers du centre-ville de Montréal. À l'époque, c'était au charbon, au mazout, au gaz naturel. Là, on s'en va à l'électricité, on s'en va utiliser... En tout cas, on fait des études de potentiel énergétique pour aller capter de la chaleur des égouts qui émanent de la Ville, donc, il y a beaucoup de projets à l'étude pour notre centrale pour la décarboner.

2045

C'est un vieux modèle de boucle, mais reste que c'est des modèles qui sont très efficaces. Et aujourd'hui, ça nous permet d'aller desservir l'ÉTS avec le plus gros centre de données au Québec, qui est situé à l'ÉTS pour le gouvernement du Québec.

2050

2055 Donc, les boucles énergétiques, c'est pour ça qu'on les pense en termes de quartier, parce que oui, au départ, elles ont un territoire qui peut être circonscrit, mais après ça, donc, on peut aller desservir d'autres usages dans le quartier, à partir même de la boucle, puis aller chercher d'autres intrants d'énergie renouvelable aussi.

2060 On parlait tout à l'heure d'autres potentiels. Quand c'est à proximité du fleuve, bien, le fleuve refroidit, donc, c'est toutes des choses qui vont être amenées, dans les prochaines années, à faire évoluer aussi le modèle de boucle.

LE PRÉSIDENT :

Merci.

2065 **M. BRUNO BERGERON :**

2070 Moi, j'avais une question à laquelle vous avez répondu, mais je veux juste confirmer. Ça concernait, quand on installe une boucle énergétique comme ça, l'efficacité, c'est à court, moyen ou long terme?

Mme MYRIAM ROBICHAUD :

2075 Bien, c'est sûr que, vu qu'il y a un phasage dans le projet, la première phase va être un peu moins performante, puis on installe plus de capacités que ce dont on a besoin pour desservir les bâtiments. Donc je dirais que c'est à court moyen terme, parce que les systèmes sont quand même modulaires aussi, là, donc ça fait en sorte que dès le départ, c'est quand même performant.

2080

M. BRUNO BERGERON :

2085 Puis, l'autre question à laquelle vous avez répondu, moi ce qui me préoccupait, c'est le
logement social, c'était quoi l'impact sur le coût de construction du logement social, le fait
qu'on installerait, disons, une boucle énergétique? C'est-à-dire que vous avez... Je pense que
m'avez donné une bonne nouvelle quand vous avez déjà... C'est-à-dire qu'éventuellement les
gens auraient une économie d'énergie parce que même si c'est une coopérative, c'est à la
2090 coop, ce n'est pas au gouvernement, c'est comme une entité distincte, donc il y aura une
économie pour eux à moyen terme.

Mme MYRIAM ROBICHAUD :

2095 Il n'y a pas de surcoût à la construction. En fait, l'idée, c'est de générer une petite
économie sur le tarif à long terme pour eux, puis dans la tarification, ça permet de rembourser.
Vu que, dans le fond, on paye vraiment peu en combustible pour alimenter les systèmes de
la boucle, toute cette performance-là, justement, sert à rentabiliser l'infrastructure dans le
temps.

2100 Donc en CAPEX, là, à la construction, il n'y a pas vraiment de surcoût, ou très peu.
C'est les aides financières qui aident vraiment aussi à absorber les surcoûts.

2105 Mais l'enjeu avec la coop, c'est que pour des raisons administratives, c'est très
compliqué de les raccorder, donc ça, ça nous attriste beaucoup, parce que ça veut dire que,
justement, ça a un impact à la hausse sur les tarifs d'énergie, c'est dommage pour les gens de
la coop qui n'auront pas accès à ce beau système de quartier qui aurait pu leur offrir de la
climatisation et une plus grande résilience énergétique.

2110 Donc ça, ça nous attriste beaucoup, parce qu'on a révisé les chiffres en enlevant du
programme la coop, malheureusement, pour des raisons administratives.

M. BRUNO BERGERON :

C'est quoi, c'est les normes gouvernementales qui empêchaient?

2115

Mme MYRIAM ROBICHAUD :

Je ne veux pas m'avancer avec une réponse, je n'ai pas les détails, mais je sais que du côté du promoteur, il y a eu beaucoup, beaucoup d'efforts pour pouvoir avoir la coop dans la boucle, mais, je ne sais pas si c'est... Je n'ai pas la réponse, là.

2120

LE PRÉSIDENT :

O.K., donc, si je comprends bien, dans l'état actuel du dossier, la coopérative ne serait pas en mesure de profiter de l'impact économique...

2125

Mme MYRIAM ROBICHAUD :

Et de tous les bénéfices...

2130

LE PRÉSIDENT :

Et de tous les bénéfices de la boucle énergétique.

2135

Mme MYRIAM ROBICHAUD :

Oui.

LE PRÉSIDENT :

2140

O.K. Et il y a des obstacles administratifs.

Mme MYRIAM ROBICHAUD :

Oui, exact.

2145

LE PRÉSIDENT :

Bien, je vous remercie.

2150

M. BRUNO BERGERON :

Merci beaucoup.

LE PRÉSIDENT :

2155

Ça fait le tour des personnes qui s'étaient inscrites pour participer à cette audition. Comme je l'ai mentionné en début de séance, nous avons sur place les représentants du promoteur et de l'arrondissement qui peuvent, au besoin, nous faire part de rectifications qu'ils souhaitent apporter à des propos qui auraient été prononcés lors des interventions, évidemment, des rectifications, de nature factuelle, on s'entend bien.

2160

Alors je m'adresserais aux représentants du promoteur, si vous pouvez juste vous identifier et est-ce que vous désirez vous prévaloir de votre droit de rectification?

2165

Mme KATHERINE JUTEAU :

Katherine Juteau, Rachel Julien, puis on n'a pas de rectification à apporter vis-à-vis des interventions.

2170